

L'administration municipale de Saint-Quentin et l'invasion de 1870-1871

Cette notice a pour but d'éclairer les circonstances de l'occupation ennemie survenue le 21 octobre 1870 à Saint-Quentin. A ma connaissance, si tous les historiens ont donné des comptes rendus exacts et précis des deux batailles du 8 octobre et du 19 janvier, aucune véritable étude n'a été consacrée au travail de la commission municipale provisoire. Le comte Maxime de Sars et Léopold Jamart n'y consacrent que quelques lignes. « Dire les inquiétudes incessantes d'une administration municipale, obligée de répondre à tout instant aux exigences d'un ennemi vainqueur, ou encore faire face aux impérieux besoins de nos ouvriers inoccupés nous paraît l'objet d'une étude spéciale », affirme Léopold Jamart. Il suffit de dépouiller les deux volumes de comptes rendus des séances de la commission pour en être assuré. En 1896, Elie Fleury, réunissant des témoignages sur cette période, y fait quelques emprunts.

La fin du Second Empire

Antoine Huet-Jacquemin (1803-1884), manufacturier et négociant en broderies, arrive à Saint-Quentin en 1829. Il est originaire de Chalon-sur-Saône. Lui-même et son frère épousent respectivement Joséphine et Caroline Jacquemin, nièces orphelines d'Antoine Foinant, auquel ils vont succéder dans l'entreprise Jacquemin spécialisée dans les broderies et mousselines brochées.

Antoine Huet est conseiller municipal de la ville dès 1853, président du tribunal de commerce de 1861 à 1863. Le maire Charles Picard démissionne le 8 mai 1863. Après une vacance, Huet-Jacquemin est nommé maire par le décret impérial du 16 juillet suivant. Sa mise à la tête de la municipalité est unanimement approuvée. Après une élection partielle intervenue fin décembre, quatre nouveaux conseillers sont élus. Huet-Jacquemin veut réaliser l'adduction d'eau promise à la population depuis une décennie.

L'élection des 22 et 29 juillet 1865, censée renouveler le conseil municipal, en confirme plutôt la composition. A noter sur la liste des élus, des personnalités qui ont marqué l'histoire de la cité : Mariolle-Pinguet constructeur, futur maire ; Charles Picard, ancien maire ; François Hugues, futur maire ; Pierre Bénard, architecte ; Louis Robert de Massy, distillateur ; Jules Lecoq, pharmacien et historien de la ville ; le docteur Hilaire Cordier, bienfaiteur ; Jules Moureau, gérant du *Journal de Saint-Quentin* ; Antoine Lécuyer, banquier et bienfaiteur ; Charles Gomart, historien. Les nouveaux adjoints seront Mariolle-Pinguet et Louis Robert de Massy. Le projet de « fontaines » est voté en 1867. L'emprunt

nécessaire étant obtenu, on va commencer les travaux. Le premier coup de pioche est donné le 6 février 1870... Les Saint-Quentinois attendront trois ans !

En fin de mandat, le maire doit faire face à une grave insurrection populaire. Au début de 1870, un ouvrier de la filature Hurstel, F.J. Sauvageot, a formé une importante filiale de l'Internationale. Près de 500 ouvriers y adhèrent. Lors d'une réunion, le 24 avril, sont prononcées ces paroles : «Ne demandons pas de réformes aux patrons, ce sont des ennemis, et l'ennemi, on n'essaie pas de le transformer, on le supprime. Bientôt toutes les fabriques seront aux mains de "La Fraternelle", et alors, les patrons qui ne travailleront pas n'auront pas à manger». Sauvageot promet du rôti sur la table et de belles robes pour les femmes. Renvoyé de chez Hurstel où il a fomenté une grève, il est arrêté le 2 mai et incarcéré à la prison des Quatre-Boules avec 17 de ses acolytes. C'est pour son activité dans l'organisation de la grève, mais surtout pour la formation d'une section de l'Internationale naturellement interdite alors. L'émotion provoquée dans le peuple par son arrestation se traduit par une violente émeute devant la prison, le soir même. Une maison proche, en construction, fournit des projectiles aux émeutiers.

Les brigades de gendarmerie de Saint-Quentin, Ribemont et Le Catelet, renforcées par la garde nationale, sont impuissantes à rétablir l'ordre. Cinq à six cents hommes des garnisons de Laon et de La Fère, et des dragons de Cambrai, arrivent à minuit pour leur prêter main forte. Le maire Antoine Huet-Jacquemin, l'adjoint Robert de Massy, le sous-préfet, des membres du parquet et des conseillers municipaux ne cessent d'intervenir en vain pour rétablir le calme. De nombreux blessés sont à déplorer de part et d'autre. Le général commandant le département et le préfet viennent également sur les lieux. Toutes ces autorités, ainsi que le député François Malézieux, louent le zèle calme des dirigeants et des troupes confrontées aux agitateurs. Le tribunal correctionnel siégeant le 21 mai inflige un mois de prison et 100 francs d'amende à Sauvageot. Loth et Thomas venus de Reims, sont condamnés à trois mois, Huart, par défaut, à un an de prison. Ces événements ont eu lieu à la veille du plébiscite du 8 mai qui, s'il dégage dans le pays une large majorité en faveur de l'Empire, se solde en notre ville par 2994 non contre 1 626 oui, sur 4 711 votants.

On connaît le conflit diplomatique qui est à l'origine de la guerre franco-allemande. Le Second Empire n'a su ni prévoir ni préparer l'événement qui tourne au désastre. La défaite de Sedan, le 1^{er} septembre 1870 n'est connue à Saint-Quentin que le lendemain, lorsque les débris de l'armée de Mac Mahon campent près du Petit-Harly. La proclamation de la République, le 4 septembre 1870, n'intervient que deux jours plus tard.

Dès la déclaration de guerre, le maire Huet-Jacquemin met en place des programmes de travaux pour pallier au chômage qui se déclare dans les manufactures. Les ouvriers trouvent du travail à la campagne : moisson, sucreries, distilleries.

Le maire Huet-Jacquemin a été mis à l'honneur pour sa conduite lors de l'émeute. Et s'il a été nommé par Napoléon III, son objectivité est reconnue : il reste en place le 6 septembre à la proclamation de la République, qu'il annonce

sur les marches de l'hôtel de ville, alors qu'une élection municipale l'a reconduit les 6 et 13 août 1870, en pleine guerre franco-allemande déclarée le 19 juillet.

On connaît les désastres de ce conflit: le 10 septembre, les Prussiens arrivent à Laon. Saint-Quentin s'organise. La garde nationale élit un nouveau commandant, Gabriel Dufayel. Des volontaires viennent grossir ses rangs. On met en place des ambulances. Le 13 septembre, Huet-Jacquemin prononce un discours aux obsèques du soldat Lostale, blessé de Sedan, venu mourir à Saint-Quentin.

Anatole de la Forge

Un nouveau préfet, Anatole de la Forge, est nommé par le gouvernement de Défense nationale. Comme Laon est prise, il arrive à Saint-Quentin promu chef-lieu le 18 septembre. Il prend en main la défense de la ville.

Bernard Fleury dépeint l'homme :

«Débarquant de la gare, en uniforme, avec écharpe en bandoulière et épée au côté, il monte à pied la rue d'Isle, demande son chemin à une vieille femme qui pense tomber de saisissement quand il lui dit être le nouveau préfet, et parvient, ainsi, sans autre forme de procès, à l'hôtel de la sous-préfecture. Tel était l'homme: naïf, glorieux et bon enfant, mais patriote convaincu de la nécessité de défendre le territoire national contre l'envahisseur. Sans attendre, il se met à rédiger de nombreuses proclamations: tous les termes d'usage, en pareil cas s'y trouvent: "Patrie en danger... organisons la résistance... le patriotisme de la population laborieuse... défense de la République jusqu'à la mort... etc."».

Il fait même, au balcon de l'hôtel de ville, un discours aussi enflammé que mémorable. Sa fougue y est telle, que M. Malézieux, le député, doit même le retenir par les pans de son habit pour l'empêcher de tomber, tandis qu'il embrasse les plis du drapeau, après avoir, bien sûr, rappelé à la foule la célèbre phrase de Lamartine sur l'emblème tricolore. Devant le danger, le gouvernement dissout les conseils municipaux le 20 septembre et met en place des commissions municipales provisoires. C'est Anatole de la Forge qui vient à l'hôtel de ville dissoudre le conseil municipal. Antoine Huet-Jacquemin résigne le lendemain entre les mains de la commission municipale ses fonctions de maire et lui remet la somme de 145 000 francs en billets de banque, contre-valeur des coupures de 1, 2, 5, 10 et 100 francs délivrées depuis le 10 septembre au public (bons de nécessité).

A deux reprises, la commission municipale sera sur la balance. Le 29 octobre 1870, le commissaire général Testelin la déclare prisonnière de guerre et dans l'impossibilité de siéger, et il en nomme une nouvelle composée des membres de l'ancien conseil municipal – dont Huet-Jacquemin – qui refusent, rendant hommage à la commission municipale, et celle-ci reste en place.



Souvenirs de la Guerre 1870-1871 à SAINT-QUENTIN — 20. L'Ambulance anglaise de la Rue Dachery — P. D.

L'ambulance anglaise de la rue Dachery (carte postale).

La commission municipale et la bataille du huit octobre

Issu d'une honorable et ancienne famille du Vermandois, François Adrien Ferdinand Malézieux est né en 1821 au Petit-Fresnoy, annexe de Gricourt, dans la grande ferme où se succédèrent ses ancêtres. Elève du collège des Bons-Enfants à Saint-Quentin, il étudie, à Paris, le droit qu'il termine brillamment en 1842. Inscrit au stage, puis au barreau de Saint-Quentin, il sera plusieurs fois bâtonnier dès 1863. Mais il s'occupe aussi de la ferme paternelle et réalise de nombreux voyages dans toute l'Europe. Il s'y informe surtout de questions agricoles, ce qui lui permet de publier de nombreuses études. Malgré une candidature avortée pour le conseil général en 1852, il continue à s'intéresser à la politique avec ses amis saint-quentinois. Il cède à leurs prières en 1863 et se présente comme candidat libéral et républicain aux législatives.

Après une éclatante victoire contre Ernest Georges, candidat officiel, il sera toujours réélu jusqu'à son succès à l'élection sénatoriale de 1885. *Le Figaro* le décrit comme « avocat de naissance, chimiste par goût, agronome par vocation, et surtout opposant par tempérament ». Ses discours sont interminables, même devant les banquettes désertées... Il prend souvent la défense de l'instruction primaire. Entre le Petit-Fresnoy et Paris, François Malézieux a une demeure à Saint-Quentin où il réside lors de la guerre franco-allemande en 1870.

A la mise en place des commissions municipales, il est sollicité, bien que n'étant pas membre du conseil municipal sortant et en accepte la présidence. Celle de Saint-Quentin se compose de 12 membres. Outre le président François

Malézieux, ce sont Edouard Dufour, vice-président, Pierre Bénard, Charles Quérette, secrétaire, D. Mariolle-Pinguet, officier d'état civil, Henri Souplet, Jules Lecoq, Charles Poëtte, Duclos-Gambier, Louis Lecaisne, Edouard Zillhardt et Gustave Cordier.

On a vu le rôle du préfet Anatole de la Forge qui a dissout le conseil municipal de Huet-Jacquemin et installé la commission municipale provisoire, dirigée par François Malézieux, le 21 septembre 1870.

Le travail ne va pas manquer à la nouvelle administration. Député d'opposition de l'Aisne depuis 1863, le président Malézieux connaît bien la ville et ses faubourgs. Sa préférence pour les causes sociales va l'aider à continuer et élargir la voie créée par Huet-Jacquemin. Les chantiers municipaux ont pour but de pallier à la crise du commerce et de la fabrique.

La plupart des membres de la commission municipale sont des organisateurs dans le même état d'esprit : un constructeur, Mariolle-Pinguet ; un savant, Henri Souplet ; un architecte, Pierre Bénard ; un pharmacien historien, Jules Lecocq ; un publiciste, Charles Poëtte ; des manufacturiers, Edouard Dufour, Duclos-Gambier, Gustave Cordier ; des négociants, Louis Lecaisne, Edouard Zillhardt. Début décembre, la commission annonce des travaux de nivellement au nouveau cimetière, de comblement du petit étang d'Isle, de l'abreuvoir de l'abattoir, des terrains des glacis.

Le 25 septembre, Anatole de la Forge, au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, s'écrie : « Allons inscrire nos noms, allons rendre hommage à l'héroïsme, allons ensemble protester avec le Gouvernement de la Défense nationale contre toute occupation de la moindre parcelle de notre chère France ! » Hélas... Le préfet organise la défense de la ville, la première, celle du 8 octobre, où elle est défendue par la garde nationale, les pompiers, 125 volontaires, 50 francs-tireurs, un total de huit à neuf cents hommes. On connaît bien le récit de cette journée assez contestée, car les Allemands, bien plus forts en nombre, ont cru les défenseurs en nombre supérieur et se sont retirés. La municipalité s'est tenue à l'écart, mais l'événement fait cependant honneur au courage de nos concitoyens.

Les événements du 8 octobre 1870 ont été remarquablement décrits et commentés par Bernard Fleury dans son récit publié en 1978 dans le tome XXIII des *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*. Inutile d'y revenir. Une faible garnison venue du Nord arrive trop tard à Saint-Quentin. Elle est rappelée à partir du 15 octobre par le conseil de guerre tenu à Lille, en présence du préfet et de Malézieux. Saint-Quentin devient ville ouverte, à la fureur d'Anatole de la Forge qui démissionne et quitte la ville le 17 octobre. Le commissaire général de la république pour les départements du Nord (Testelin) arrête alors que la commission municipale est chargée de l'administration provisoire du département de l'Aisne, ce dont une proclamation avertit les habitants. Cette charge prendra fin à l'arrivée du baron Von Landsberg, préfet allemand, à Laon.

Au conseil du 20 octobre, on prend connaissance d'une lettre du colonel Von Kahlden, à la tête des assaillants, transmise par le fils de M. Basquin-Blériot, lettre qui menace la ville de bombardements. Les officiers de la garde nationale



Une batterie allemande sur la place de l'Hôtel-de-Ville (carte postale).

et des pompiers sont présents, et il est décidé d'écouter la voix de la raison. « A quoi bon exposer à la destruction, non seulement les propriétés particulières, mais encore les usines qui fournissent la subsistance à tant d'ouvriers ? ». Tous contre-signent la décision, ce qui fera accuser nos édiles et les notables, de couardise.

Le même jour, 20 octobre, la commission, qui siège en permanence alors que 4 500 hommes sont aux portes de la ville avec 12 canons, est convoquée par Von Kahlden à son quartier général, route de la Fère, distant de 3 kilomètres. Elle y apprend l'imposition qui frappe la ville – 900 000 francs pour la sauver du pillage – et l'obligation de se rendre au complet à Laon auprès de l'administrateur allemand du département, le baron Von Landsberg. Elle se soumet à ses conditions. La somme sera rassemblée avec peine par le directeur de la banque de France, le receveur des finances et les notables.

L'occupation

Saint-Quentin est occupée le 21 octobre 1870. Dans une proclamation affichée, Von Kahlden déclare que l'administration de la ville reste provisoirement entre les mains de la commission municipale. Sur ces entrefaites, le commissaire général pour les départements du Nord (Testelin) déclare la commission prisonnière de guerre et décide de la remplacer par une autre, prise sur la liste de l'ancien conseil municipal. Mais les membres désignés refusent de se désolidariser de la commission municipale, qui continuera de siéger jusqu'aux élections de

1871. Elle est en outre chargée, sur l'ordre du préfet Von Landsberg, de l'administration des affaires de la sous-préfecture de Saint-Quentin. « La Commission municipale devra par conséquent prendre de suite possession de l'Hôtel et des papiers de la sous-préfecture, pour continuer les travaux nécessaires et se mettre immédiatement en rapport avec M. le Préfet de l'Aisne à Laon, Von Landsberg ». Le 23 octobre, la contribution de 900 000 francs est remise aux Prussiens, « contenue dans de petits tonneaux ». Ce n'est que le début des amendes qui seront infligées. Ni française, ni allemande, la ville subit de nombreuses alternatives d'occupation et de liberté (jusqu'au 19 janvier 1871).

Le 5 décembre, 2 500 Allemands s'installent. Leur arrivée est marquée par l'agression de trois uhlans par des civils du faubourg et une fusillade, route de Paris, où des fourriers allemands sont attaqués. Bilan des représailles : plusieurs tués et blessés français et trois maisons incendiées. Autre incident à l'entrée de la rue de Guise.

A la suite de ces événements, le colonel Bock exige des otages pris dans la commission : le sort désigne Charles Poëtte et Henri Souplet. Ils sont conduits à Amiens le 9 décembre, incarcérés à la citadelle et menacés de déportation en Allemagne. Après l'intervention d'Eugène Mennechet, conseiller à la cour d'appel d'Amiens et de Jules Quennesson, le président François Malézieux, accompagné de Pierre Bénard, se rend à Amiens, après être passé par Lille pour obtenir de Testelin le pouvoir d'échanger les otages contre trois Prussiens capturés à Péronne. Ce n'est que le 26 décembre qu'ils obtiendront la liberté de leurs collègues. Ils seront de retour avec eux à Saint-Quentin, le 29, après un difficile passage au milieu des armées jusqu'à Estrées-Deniécourt, retour à Amiens, puis passage par Domart, Saint-Riquier, Abbeville, Boulogne, Calais, Lille et Bohain !

Le 24 décembre, 7 000 Prussiens et 2 000 chevaux sont à loger et à nourrir, sous l'autorité du commandant de place, le général Von Senden, puis Obertnitz. Les réquisitions sont pesantes, et le journaliste Abel Deroux est déporté à Magdebourg. Le 27 décembre, arrivée d'un nouveau corps saxon. C'est ce que trouve le président Malézieux à son retour. D'autre part, compte tenu de la censure allemande, la presse cesse de paraître. Le 16 janvier 1871, retour des troupes françaises. C'est hélas le prélude à la grande bataille du 19 janvier, sanglante défaite de l'armée du Nord commandée par le général Faidherbe.

Le 18 janvier, sur l'invitation du général Isnard, les autorités doivent être présentées au général Faidherbe, à l'hôtel de ville. Mais il n'arrive que vers 10 heures à l'hôtel du Cornet-d'Or (Sigrand). Il s'excuse et ne verra le président et le vice-président qu'à midi. D'après ce que confie Faidherbe à François Malézieux, il a reçu l'ordre de faire une diversion, de bluffer les Allemands et ne se fait pas d'illusion. Aussitôt après il quitte la place. La bataille commence ; on sait la suite : le désastre de l'armée Faidherbe le 19 janvier 1871.

A 5 heures 45, « Cessez le feu ». Les Prussiens arrivent à l'hôtel de ville, sous le commandement du général Von Gœben. Les membres de la commission municipale sont mis en joue par un soldat. Edouard Dufour, vice-président, Edouard Zillhardt et Louis Lecaisne sont retenus à la gendarmerie jusqu'au lendemain. Parmi le nombre élevé des prisonniers français, les officiers sont détenus

à l'hôtel de ville, les soldats à la collégiale. Les ambulances, gérées par les médecins de la ville et les volontaires, sont établies à l'hôtel-Dieu, mais aussi aux usines Lebée, au lycée, à Fervaques, au théâtre, au temple, et plusieurs maisons particulières abritent jusqu'à 5 ou 10 lits.

Une nouvelle amende de 500 000 francs est infligée à la ville. Un bureau de poste allemand est installé le 29 janvier, et le 30, par suite du départ de l'intendant militaire français, les services qui en dépendaient sont remis aux mains de la municipalité. La direction des ambulances est confiée à Eugène Lebée, manufacturier, qui sera mis à l'honneur après la guerre pour son grand dévouement et les bons résultats obtenus. Le 28 janvier, Paris a capitulé.

Si François Malézieux se montre à la hauteur de sa tâche, il est souvent absent, en mission, plus ou moins loin: Lille, Reims, Bruxelles, Amiens, Versailles, où il doit rencontrer Testelin, l'autorité militaire allemande ou le gouvernement de la Défense. En son absence, le vice-président de la commission municipale est souvent amené à présider les réunions.

C'est Edouard Dufour, issu de la respectable famille Dufour-Denelle, dont le comte Catalan de la Sarra a pu dire qu'il «était uni à Saint-Quentin comme le lierre au mur du logis». Né à Saint-Quentin le 20 décembre 1822, il est le petit-fils de Dufour-Denelle (arrivé en cette ville en 1786, député de l'Aisne, en 1831) et le fils de Félix Dufour-Cordier (1797-1880, conseiller général en 1848, colonel de la garde nationale, actif militant républicain).

Edouard Dufour, autant que ses oncles plus connus pour leur patriotisme, mérite la notoriété. Il fait preuve d'un grand dévouement envers sa famille – il n'a pas d'enfant de son mariage avec Cécile Foulon décédée en 1881. Excellent tireur, le meilleur d'Europe, dit-on, sa grande passion est la chasse. On trouve un beau portrait en pied de lui, en costume de chasseur, au musée Antoine Lécuyer. Élu en 1865 conseiller municipal sur la liste de Huet-Jacquemin, réélu en tête le 7 août 1870, il refuse le 10 août le commandement de la garde nationale. Vice-président de la commission municipale, il dirige fréquemment les réunions en l'absence de Malézieux, siégeant en permanence ou deux fois par jour bien souvent. Son nom est inscrit avec ceux de ses collègues sur le monument de la place du Huit-Octobre. Il continuera de siéger au conseil municipal après la guerre, au côté de Mariolle-Pinguet. La commission est parfois présidée par Louis Lecaisne, doyen d'âge et Henri Souplet, Charles Poëtte, Mariolle-Pinguet qui assurent également de nombreuses démarches importantes.

La plupart des réunions sont consacrées à rechercher des fonds pour les versements d'impôts et amendes à l'ennemi, à la préparation d'un emprunt de 1 200 000 francs pour faire face aux salaires des ouvriers sans travail, employés sur les chantiers communaux (étang du Coupement, percement de rues, routes à entretenir, pavages, continuation des travaux des fontaines, aménagement de locaux vétustes en casernes, pour éviter aux habitants les logements militaires, réhabilitation de la Collégiale après le logement de prisonniers français et le service d'ambulance, et aussi la Société alimentaire, avec la distribution quotidienne de 4 000 portions!). Des démarches continues sont faites auprès des autorités allemandes, auprès de l'administration française, pour obtenir des dégrèvements,

des livraisons de denrées et de charbon. A la date du 12 février 1871, la ville a déjà payé 2811061 francs et l'occupant réclame toujours davantage.

Malgré ces graves difficultés, l'administration doit aussi faire face à la calomnie.! Elle est critiquée par la commission de la Défense de Lille, par la presse du Nord, par la chambre des députés, et pour couronner le tout, un receveur des Finances rédige à l'intention du gouvernement français, un rapport monstrueux sur des faits inexacts. C'est le rapport *Le Trésor de la Roque* auquel la ville répond en exposant avec rancœur tout ce qu'elle a subi depuis le 8 octobre 1870.

Mais si Paris a capitulé le 28 janvier 1871, du 18 mars au 27 mai, il est au pouvoir de la Commune. Ce qui nous semble extraordinaire, c'est que le 2 février, ont lieu les élections législatives. François Malézieux est réélu député de l'Aisne. Et le 30 avril se déroulent les élections municipales.

Le 14 avril 1871, le gouvernement dissout les commissions municipales provisoires, en vue du renouvellement intégral des administrations municipales. Le 17 avril, visite du préfet provisoire, M. Vinchon, à Saint-Quentin. Il est venu mettre en place une administration intérimaire chargée d'organiser les élections. Le vice-président Edouard Dufour lui indique qu'aucun de ses collègues n'accepte d'en faire partie, et rappelle que la commission municipale est démissionnaire depuis le mois d'octobre 1870. Elle n'est restée en place, comme on l'a vu, que devant le refus des personnalités nommées pour la remplacer. Cette fois, cependant, en l'absence de M. Huet-Jacquemin, qui acceptera le lendemain, Eugène Lebée et Paul Béranger ne croient pas devoir refuser. Ces trois dévoués édiles vont se consacrer à leur tâche. On affiche la liste électorale. « Sont électeurs tous les citoyens français âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi, et ayant depuis une année au moins leur domicile réel dans la commune ». Le 20 avril, le nouveau sous-préfet Souvestre expose également que la commission municipale est dissoute. Curieusement, elle siège encore au complet jusqu'au 22 avril, ayant notamment élaboré la réfutation du rapport *Le Trésor de la Roque*.

C'est seulement le 22 avril que l'administration intérimaire, composée de Huet-Jacquemin, Lebée et Béranger, est installée et vient siéger jusqu'à l'élection d'un maire. Le sous-préfet Souvestre rend un hommage chaleureux aux conseillers sortants, auquel s'associent les trois administrateurs. François Malézieux, depuis sa réélection, siège à Versailles où se trouve l'Assemblée législative. Il continuera sa carrière politique : président du conseil général, six fois élu député, sénateur de l'Aisne en 1885, où il remplace Henri Martin décédé. Il siègera au Sénat jusqu'à sa disparition, survenue à Gricourt, le 3 novembre 1904. Restée célibataire, sa sœur continuera ses bienfaits. Il avait toujours refusé l'octroi de toute décoration

Un nouveau maire le 20 mai 1871

Le 26 octobre 1824 naît à Saint-Quentin, Charles Désiré Mariolle. Son père Nicolas Désiré, époux de Florence Agisson, bien que né par hasard à Pleine-

Selve, est d'une famille de modeste origine, mais saint-quentinoise de toujours. Exerçant en 1818 la profession de menuisier – que par ailleurs son frère et son neveu Mariolle-Carré poursuivent – Mariolle-Agisson crée, dès 1820, l'atelier de mécanique consacré à l'entretien et à la fabrication des métiers. C'est lui qui est à l'origine des établissements Mariolle-Pinguet, auxquels son fils donnera un immense développement, lui succédant en 1848. Ce dernier vient alors d'épouser Célina Pinguet-Védie, la fille de l'architecte municipal.

Ancien élève des Arts et Métiers de Châlons, où il fut admis en 1841, Désiré Mariolle fils est tout à fait apte à diriger les ateliers de la rue Jacques-Lescot. Au sein de ceux-ci seront d'abord fabriqués des métiers pour le textile, qui trouvent, à Saint-Quentin, un excellent débouché. On travaille aussi pour la culture. En 1846, la première batteuse à grain fabriquée à Saint-Quentin sort des ateliers Mariolle. En 1868, sur les conseils d'Hector Basquin, Mariolle étudie le métier à broder suisse, pour en commencer la fabrication. Mais très vite, renonçant à toute autre activité, on se tournera vers la construction du matériel de sucrerie, pour lequel le renom des Etablissements Mariolle-Pinguet deviendra immense au sein d'une région où règnent les précurseurs de cette industrie.

A la dissolution de la commission municipale – dont les membres conserveront toujours le respect et l'admiration de leurs concitoyens – une nouvelle municipalité est placée à la tête de la ville. Le 20 mai 1871, le président du conseil nomme maire Charles Désiré Mariolle-Pinguet, entouré de Pierre Bénard, Henri Souplet et Charles Quérette, adjoints. Le 26 mai suivant, le préfet et le sous-préfet, en présence du conseil municipal, installent la nouvelle administration. Comme l'assemblée qui la précède, la municipalité devra faire face au soutien des populations défavorisées, aux travaux communaux, à la possibilité de réouverture des ateliers. Le chemin de fer n'est pas rétabli. La garnison allemande est doublée, provoquant une lourde charge pour la ville et ses habitants. Dès 1870, un emprunt a été contracté pour faire face à ses obligations. L'évacuation de la ville par les troupes ennemis a lieu le 23 octobre 1871. La veille, la municipalité a reçu l'avis suivant : « M. le Major a donné l'ordre à l'officier de l'arrière-garde de faire usage des fusils, si la troupe qui part est insultée ».

« Depuis quelques jours – *Journal de Saint-Quentin* – on préparait à la sourdine les drapeaux, les écussons, les fusées, les boîtes d'artifices, les bouquets, pour fêter l'heureuse arrivée des troupes françaises ». Une foule immense, conduite par le sous-préfet, le maire, tout le conseil municipal, une députation du lycée, des écoles, musique en tête, s'est postée à l'entrée du faubourg Saint-Jean pour faire escorte à nos braves soldats. Monsieur le maire, recevant les troupes, prononce une allocution de bienvenue. Il assure le président de la République du concours de tous les Français pour rendre la France glorieuse et prospère. « Toutefois, nous ne pouvons oublier que six de nos départements sont encore occupés ». Il y a des bouquets, de la musique. Le carillon de l'hôtel de ville, longtemps muet, reprend ses refrains et le carillon de la collégiale lui répond. Après un défilé, un nouveau cortège raccompagne le sous-préfet. Parvenu à la sous-préfecture, il prononce quelques paroles.

Confronté à tous ces problèmes, le maire les résoud peu à peu, entouré d'une solide équipe. Cependant, la ville est endettée pour une longue période, compte tenu des améliorations nécessaires, apportées notamment à la voirie, aux fontaines. Désiré Mariolle Pinguet reste maire jusqu'au 8 octobre 1885. Il sera à nouveau élu en mai 1896, jusqu'en mai 1900.

La commission municipale et les principaux entrepreneurs de la Ville ont été accusés de pusillanimité lors de la première invasion d'octobre 1870. Cependant les habitants ne doivent pas oublier que cet état d'esprit a contribué à borner l'occupation à des prélèvements financiers importants. D'autre part, les responsables ont pallié de leur mieux au chômage inévitable par la subvention de travaux divers mais importants.

La Société académique possède un grand tableau où figurent tous les membres de la commission municipale. Ils ne sont malheureusement pas identifiés, sauf quelques-uns. Ils ont droit à la reconnaissance et à l'hommage de leurs concitoyens.

Monique SÉVERIN

Bibliographie

Délibérations de la Commission municipale de Saint-Quentin, du 21-9-1870 au 30-12-1871.

Journal de Saint-Quentin, du 6 au 26 mai 1870.

Deroux (Abel), *L'invasion de 1870-71 dans l'arrondissement de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 1871.

Fleury (Bernard), «La Journée du 8 Octobre 1870 à Saint-Quentin», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XXIII, 1978, p. 150-158.

Fleury (Elie), *Il y a vingt-cinq ans*, Saint-Quentin, 1895-1896.

Jamart (Léopold), *Histoire populaire de la Ville de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 1878.

Sars (Maxime de), *Petite histoire de Saint-Quentin*, Laon, 1936.

Séverin (Monique), *Les Maires de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 2002.

Triou (André), «Sur la conférence de M. Bernard Fleury : «La Journée du 8 Octobre 1870», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XXIII, 1978, p. 158-161.